

PARTIE RESERVEE AU CLUB

Paiement Adhésion : OUI / NON

Moyen de paiement :

Certificat Médical : OUI / NON

Demande d'attestation : OUI / NON

GROUPE(S) :



BULLETIN D'ADHESION
Aquatique Club Agglomération Périgueux (ACAP)
Saison 2019/2020

☐ **Renouvellement**

☐ **Première adhésion**

NOM (Adhèrent(e)) :

PRENOM :

Profession (facultatif) :

Volontaire pour intégrer de la commission "recherche de partenaires" ou commission "Evénement" OUI ☐ NON ☐

Pour les mineurs :

Je, soussigné(e) Mr / Mme / Mlle(Nom/Prénom) :

Autorise mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) à pratiquer la natation sportive au sein du club Aquatique Club Agglomération Périgueux (ACAP).

J'accepte / Je n'accepte pas (barrer la mention inutile) que mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) puisse être transporté(e) dans le véhicule personnel d'un dirigeant/éducateur/accompagnant pour effectuer des déplacements à l'occasion des compétitions auxquelles il serait amené à participer dans le cadre des activités du club.

Représenterai mon fils, ma fille, l'enfant dont j'ai la charge légale, ci-dessus désigné(e) lors des assemblées générales du club si celui ou celle-ci est âgé de moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de la réunion.

Droit à l'image :

J'accepte / Je n'accepte pas (barrer la mention inutile) que les photos, les prises de vue et interviews de l'adhérent ci-dessus désigné, réalisés dans le cadre de sa participation aux manifestations du club soient publiées et diffusées dans tous les médias et par tous moyens existants ou à venir sans limite de temps. Aucun droit à compensation ne pourra en découler.

Règlement intérieur

En signant le bulletin d'adhésion, l'adhérent et le cas échéant ses représentants légaux s'il est mineur, s'engagent à respecter les termes du règlement intérieur dont il reconnaît avoir pris connaissance en le consultant sur le site internet du club acapnatation.fr.

☐ **Le certificat médical** autorisant la pratique de la natation doit être produit dès l'inscription au club.

Montant de l'adhésion

Les tarifs s'entendent pour une saison et par adhérent. Le paiement de la cotisation annuelle doit être effective pour que l'adhésion soit prise en compte et débiter les activités au sein du club. **1 séance d'essai maximum.** Toute saison commencée est due. En cas de remboursement après la prise de la licence un forfait de 60 € sera retenu. Echelonnement possible sur cinq mois entre septembre 2019 et janvier 2020, chèques vacances ou coupons sport acceptés :

TARIFS : (comprend l'adhésion au club et le prix de la licence à la FFN/FFH ou FFSA)

- ✓ 1 Séance par semaine de 45 min : **190 €**
Eveil
- ✓ 1 Séance par semaine de plus de 45 min : **210 €**
Sauvnage, Sénior, Aquaphobie, Adulte Apprentissage
- ✓ 2 Séances par semaine : **230 €**
Pass Sport, Pass Compét, Ados perfectionnement ou apprentissage 10_18 , Adulte perfectionnement, Aquaforme Natation Synchronisée : Poussines et Juniors 2
- ✓ 3 Séances par semaine et plus : **250 €**
Natathlon, Ados compétiteurs ou entrainements, Masters, Natation artistique Avenirs, Jeunes et Juniors 1.
- ✓ Formule DUO : **320 €**
Forme + Phobie , natation artistique + natation sportive , Forme + natation adulte

*Tarifs dégressifs à partir de la troisième adhésion pour les autres membres d'un même foyer fiscal justificatif de domicile à présenter et/ou copie livret famille : - 20 euros 3^{ème} adhésion et – 20 euros 4^{ème} adhésion, au-delà voir le bureau
Tarifs inscription au 01/01/2019 : **170 €**, inscriptions au 1^{er}/03/2019 : **120 €***

~~~~~ AUTRES ACTIVITES ~~~~~

- ✓ Aqua Santé sur présentation de prescription médicale : **170 €**
- ✓ 1 samedi par mois : **70 euros ou 5 euros/ séance pour nageurs déjà adhérents**  
**Water polo ou natation artistique Adultes Ados loisir**
- ✓ Triathlètes du C2T : enfants (à partir niveau Pass sport) et adultes perf (du C2T exclusivement) : forfait payé par le club du C2T selon convention annuelle de partenariat.
- ✓ Membre « sympathisant » souhaitant adhérer à la structure (comprend licence bénévole) : **30 euros**

~~~~~ OFFICIELS ET MEMBRE DU CA ~~~~~

- ✓ Membres du CA ou Officiels non pratiquant : **Licence prise en charge par Club**
- ✓ Membres du CA ; Officiels pratiquants ou jeunes encadrants : **Adhésion forfaitaire de 60 €**
- ✓ Membres du CA Officiant également et pratiquant une activité ou BEESAN-BPJEPS Natation encadrant permanent : **Adhésion prise en charge par l'ACAP**

Fait le :/...../ 201.....

L'adhérent(e)

Le(s) parent(s) (si adhérent mineur)

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites aux questionnaires d'adhésion. Elle garantit un droit d'accès et de rectification, pour les données vous concernant, auprès du responsable du club.